

Compte Rendu d'Assemblée Générale Extraordinaire de FedeRez

Hugo Waltsburger
Nicolas Vuillermet

24 janvier 2020

Résumé

Les Associations suivantes ainsi que leur représentant ont pris part à l'événement :

Rézoléo, Thibault Ayanides

Rézo Metz, Claire Porché

Resel, Nicolas Vuillermet

ViaRézo, Baudouin Herlicq

GInfo, Alexandre Menasria

MiNET, François HORTA

Aurore, Solal NATHAN

Supélec Rézo Rennes, Jean-Romain Garnier

1 Ordre du jour

1.1 Changement des Statuts

1.1.1 Ajout d'un objectif et d'un moyen d'action à Federez

Respectivement « *Contribuer à la création de nouvelles associations étudiantes de réseau et d'informatique* » et « *le prêt de matériel d'informatique et de réseau à ses membres* »

1.1.2 Changement de domiciliation de FedeRez

Anciennement au Resel, nous voulons le domicilier à Aurore - la majorité des associations de FedeRez étant domiciliée en Région Parisienne, il paraît plus pertinent de domicilier FedeRez dans la région.

1.1.3 Radiation des membres de FedeRez

Nous voulons passer d'une radiation par lettre recommandée convoquant l'association à s'expliquer à une radiation par mise en demeure et relance par lettre simple restée sans réponse depuis 3 mois, pour des raisons de simplicité et de légèreté. En cas de radiations pour motif grave, la convocation de l'association se fera également par lettre simple

1.2 Changement du Règlement Intérieur

1.2.1 RI et statuts

Contrairement à ce que disent les statuts actuels, le statut prévaut sur le RI, ce qui est illégal. Cela appelle à une modification.

1.2.2 Signatures

Nous voulons que le bulletin d'adhésion à FedeRez soit simplement rempli, et non signé, par la personne représentant l'association.

1.2.3 Votes

Les statuts prévoient que les suffrages de l'AG sont exprimés oralement, nous voulons passer sur un vote à main levée.

1.2.4 Notifications

Les notifications (votes, prises de contact etc.) seront envoyées au Bureau plutôt qu'au secrétaire

1.2.5 Wiki

Les associations membres étaient précédemment tenus de mettre à jour leurs pages de présentation sur le wiki de la Fédération, ainsi que la liste de leurs membres à la fois sur le wiki et le chan IRC de FedeRez. Cette disposition n'ayant jamais été respectée, nous voulons passer à simple demande aux associations de mise à jour des informations les concernant.

1.2.6 Votes lors de l'AG

Procurations

Les statuts prévoient actuellement qu'une procuration doit être signalée sur la mailing list FedeRez, dans un mail contenant les instructions de vote, le membre désigné mandataire et une authentification de l'instance décisionnelle du membre mandant. Dans un souci de simplification, nous voulons passer à une simple procuration par retour d'un formulaire envoyé avec la convocation à l'AG. Aucun membre ne sera autorisé à disposer de plus d'une procuration.

Vote électronique

Les dispositions concernant le vote électronique sont actuellement floues. Nous proposons qu'à l'issue de la délibération, le président envoie un mail d'ouverture du vote électronique précisant les modalités du vote électronique. Le retour de vote se fera désormais par simple mail au bureau plutôt que par mail sur la mailing list federez.

1.2.7 Cotisations

Délais

Les statuts prévoient actuellement que la cotisation est exigible annuellement avant le 31 janvier, condition actuellement jamais respectée dans les faits. Nous voulons remplacer cette clause par un simple paiement avant l'AGO - en cas de non paiement, l'association ne disposera pas de droit de vote lors de l'AGO.

Dispenses, réductions et diminutions de cotisations

A l'heure actuelle, l'Assemblée Générale, statuant à la majorité qualifiée des deux tiers, peut accorder des dispenses, délais et diminutions de cotisation aux membres adhérents. Nous voulons remplacer ce système par une majorité simple pour des raisons de simplicité.

Cotisations selon le statut de l'association adhérente

Les status actuels prévoient sont très peu clairs sur les différences qu'il existe entre les cotisants clubs ou associations au niveau du calcul de la base de revenus. Afin de simplifier, nous voulons remplacer la disposition actuelle par une base calculée comme étant

- Le montant total des cotisations perçues pendant l'année civile n - 1 pour l'adhérent si son but principal est la création et la maintenance d'un réseau informatique et/ou la mise à disposition de services informatiques
- Le montant total des dépenses engendrées pour la création et la maintenance d'un réseau informatique et/ou de la mise à disposition de services informatiques quand ces dernières activités ne constituent pas le but principal de l'adhérent

Montant des cotisations

Le montant des cotisations étant fort peu clair, nous voulons le simplifier à l'aide d'une formule mathématique :

$$Cotisation = 25 + 50 \times \left\lfloor \frac{base}{5000} \right\rfloor$$

Soit 25 de frais de base, et 50 par tranche de 5000 de base dépassée (le calcul du montant actuellement étiqueté « base » étant explicité dans le point ci-dessus).

1.2.7.1 Votes Le Bureau propose les votes suivants :

- Vote Pour tout ou partie des points (préciser lesquels)
- Vote Contre tout ou partie des points (préciser lesquels)
- Abstention sur tout ou partie des points (préciser lesquels)
- Autre (préciser)

Notons que du fait du grand nombre de points à voter ces votes ne sont pas mutuellement exclusifs

1.3 Point Trésorerie

Suite à la relance du trésorier, toutes les associations n'ayant pas encore payé leurs cotisations ont payé, exceptions faites d'AM-Rezal-Kin qui a démissionné, et d'INP-Net qui a également démissionné. Le status de Binet Réseau est encore incertain, il fait l'objet du point ci-dessus.

On pourra noter que FedeRez compte donc actuellement 15 membres, lesquels sont :

- | | |
|-------------------------|--|
| 1. Aliens | ENS Lyon |
| 2. Aurore | Université Paris-Saclay |
| 3. CR@NS | École Normale Supérieure Paris-Saclay |
| 4. DaTA | ENSTA ParisTech |
| 5. Éclair | École Centrale Lyon |
| 6. GInfo | École Centrale Marseille |
| 7. I-Resam Metz | Arts et Métiers ParisTech, centre de Metz |
| 8. I-Resam Cluny | Arts et Métiers ParisTech, centre de Cluny |
| 9. MiNET | TELECOM SudParis et TELECOM Ecole de Management |
| 10. Minitel | Ecole des Mines de Saint-Etienne - Campus Provence |
| 11. ResEl | IMT Atlantique (ex TELECOM Bretagne) |
| 12. Résoléo | École Centrale Lille |
| 13. Rézo Metz | CentraleSupélec, Campus de Metz |
| 14. Supélec Rézo Rennes | CentraleSupélec, Campus de Rennes |
| 15. ViaRézo | CentraleSupélec, Campus de Gif-Sur-Yvette |

Le status de Binet Réseau n'étant pas encore connu, ce nombre peut soit être porté à 16 adhérents, soit rester à 15 adhérents.

1.4 Binet Réseau

Historique :

Binet Réseau a payé 40€ en 2015 et 2016, 75€ en 2017 et rien en 2018. Il semblerait que le virement reçu en 2017 par FedeRez (virement provenant de l'Ecole Polytechnique) ait été fait sans la connaissance de l'association.

Le Binet Réseau demande une réduction de 35€ de sa cotisation 2019 (qui passerait alors de 75€ à 40€). Cette demande est motivée par « [...] payer plus qu'en 2017 ne me paraîtrait pas approprié en vue de notre participation à Federez (nous n'utilisons aucun service) ».

Le Binet Réseau a été convié à soutenir sa demande devant l'AGE, mais ne s'est pas présenté pour des raisons pour l'instant non connues du bureau - que nous imaginons en rapport avec la grève.

Dans l'état actuel des choses, le Bureau considère qu'il est pertinent d'accorder cette réduction dans la mesure où BR considère cette réduction comme nécessaire à son adhésion. Klafyvel propose de limiter la réduction à un an, le temps de présenter et considérer les services que FedeRez est capable de leurs offrir, et de décider à l'issue de cette année si Binet Réseau acceptait de payer une pleine cotisation, se retirait de FedeRez, ou demandait un nouvel ajustement de cotisation à Binet Réseau. Les membres de FedeRez présents à l'AG ont souligné toutefois que cela risquait de créer un précédent, et que la cotisation de $25 + 1\% \times CA$ € n'avait jamais été considéré comme excessive par les assos cotisantes.

Conformément aux Statuts, il appartient à l'AG de voter sur ce sujet. Le Bureau propose les votes suivants :

- L'AG accorde la réduction de cotisation pour l'année 2019
- L'AG refuse la réduction de cotisation pour l'année 2019
- Abstention
- Autre (préciser)

1.5 Election d'un nouveau secrétaire

Pour des raisons d'ordre personnel, Alice "Shatoon" Rebeyrol, secrétaire FedeRez élue lors des journées 2019, n'est pas en mesure de finir son mandat, et doit donc être remplacée.

Après consultation de l'AG, les personnes se présentant au rôle de secrétaire sont :
- Nicolas Vuillermet, Président 2019 du ResEl (IMT Atlantique Brest)

Le Bureau propose les votes suivants :

- Vote Pour
- Vote Contre
- Abstention
- Autre (préciser)

2 Résultat des votes numériques

A cause des difficultés rencontrées durant la période des Nocturnes, de nombreuses associations n'ont pas pu venir. De ce fait un vote numérique a été organisé.

2.1 Changement des Statuts

2.1.1 Ajout d'un objectif et d'un moyen d'action à Federez

8 pour, 0 contre, 0 abstention

2.1.2 Changement de domiciliation de FedeRez

7 pour, 0 contre, 1 abstention

2.1.3 Radiation des membres de FedeRez

7 pour, 0 contre, 1 abstention

2.2 Changement du Règlement Intérieur

2.2.1 RI et statuts

8 pour, 0 contre, 0 abstention

2.2.2 Signatures

8 pour, 0 contre, 0 abstention

2.2.3 Votes

8 pour, 0 contre, 0 abstention

2.2.4 Notifications

8 pour, 0 contre, 0 abstention

2.2.5 Wiki

8 pour, 0 contre, 0 abstention

2.2.6 Votes lors de l'AG

Procurations : 8 pour, 0 contre, 0 abstention

Vote électronique : 8 pour, 0 contre, 0 abstention

2.2.7 Cotisations

Délais : 7 pour, 0 contre, 1 abstention

Dispenses, réductions et diminutions de cotisations : 8 pour, 0 contre, 0 abstention

Cotisations statutaires : 7 pour, 0 contre, 1 abstention

Montant des cotisations : 8 pour, 0 contre, 0 abstention

Les changements de statuts et règlement intérieurs sont tous adoptés.

2.3 Binet Réseau

L'AG accorde la réduction de cotisation pour l'année 2019 (4 pour, 3 contre, 1 abstention)

2.4 Election d'un nouveau secrétaire

Élection de Nicolas Vuillermet, Président 2019 du ResEl (IMT Atlantique Brest) comme secrétaire (8 pour, 0 contre, 0 abstention)

Signatures

Président

Martin Lehoux,
le 24 janvier 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lehoux', written in a cursive style.

Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vuillermét', written in a cursive style.

Nicolas VUILLERMET